

INFOS MUNICIPALES



Martin SOTTON
Maire de Thizy les Bourgs

Vous êtes Maire de Thizy les Bourgs depuis août dernier, comment abordez-vous la fin de ce mandat municipal ?

Tout d'abord, je veux exprimer ma reconnaissance à Michel Mercier pour tout ce qu'il a fait pour moi, mais bien sûr aussi pour tout ce qu'il a fait pour la commune de Thizy les Bourgs. Si le style et la manière pourront être différents, j'envisage la seconde partie du mandat dans la continuité de la première. De grands projets ont été lancés et je me dois, avec toute mon équipe, de les faire aboutir car je crois que ce sont des bons projets pour notre commune.

Quels sont les projets qui occuperont la fin du mandat municipal ?

Il s'agit tout d'abord de la construction d'une résidence seniors. 28 logements pour personnes âgées autonomes seront construits autour du château Merle rue Christorée à Bourg de Thizy. C'est un chantier d'une grande importance qui mobilisera plus de 5 millions d'euros. La

partie démolition est maintenant terminée et la construction débutera début 2018.

Nous menons aussi deux chantiers simultanément dans le cadre de la requalification des centres-Bourgs, place Maurice Ravel à Thizy et Rue Pasteur à Bourg de Thizy. Nous allons poursuivre le programme de revitalisation place du Commerce, rue Jean Jaurès à Thizy et au quartier de La Claire à Bourg de Thizy.

Quelles sont vos autres priorités ?

L'action sur l'habitat et le logement est importante. La commune et la COR ont signé cette année une convention avec l'ANAH qui permet aux propriétaires privés d'obtenir des subventions très conséquentes pour la rénovation de leur logement.

Les questions de santé sont également pour moi une priorité. Nous avons la chance d'avoir à Thizy les Bourgs un site de médecine et un autre de maison de retraite de notre Hôpital intercommunal. Ce sont des établissements de qualité

ou les personnels effectuent un travail remarquable. Nous devons cependant améliorer l'accueil en maison de retraite en réduisant le nombre de chambres à deux lits, la commune est prête à participer financièrement en lien avec l'ARS et le Département. Nous cherchons également à renforcer la présence de médecins généralistes sur la commune par différents leviers et j'aurais l'occasion de vous en reparler.

Et les entreprises ...?

Je rencontre chaque semaine des chefs d'entreprises de la commune. Nous avons la chance d'accueillir plus de 2 700 emplois répartis dans nos entreprises industrielles, commerciales, de services ou encore dans nos administrations. En lien avec la COR, nous menons actuellement une réflexion sur le type d'emplois à pourvoir localement afin de déterminer si la formation des demandeurs d'emplois est adaptée aux besoins des entreprises. Enfin, je souhaite vivement que le projet de liaison entre notre secteur et l'A89 puisse aboutir.

Un dernier mot ...?

Je voudrais faire un clin d'œil et féliciter les jeunes du lycée François Mansart qui ont cette année excellemment réussi au baccalauréat avec un taux de réussite de 99%. J'attache une grande importance à notre lycée ainsi qu'à nos collègues, nos écoles primaires qui permettent à nos jeunes d'effectuer leur parcours scolaire de la maternelle au bac sur notre commune. Je sais aussi que nos jeunes ont besoin que l'on soit attentif à leur situation pour

qu'ils puissent trouver un réel attachement à notre commune et qu'ils puissent y vivre et s'épanouir.

J'adresse à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année qui se profile. De la santé, du bonheur partagé, de l'action, de l'amour, de la solidarité. Voilà ce que je vous souhaite ainsi qu'à notre commune, avec la volonté qu'en 2018, ensemble, nous lancerons les passerelles solides de l'avenir de notre territoire.

L'équipe municipale et les nouvelles compétences de chacun après l'élection du Maire du 4 août 2017.



Martin SOTTON
Maire de Thizy les Bourgs
Conseiller communautaire



Jean-Marc BERTHOUX
Maire délégué de Bourg de Thizy
Adjoint en charge de l'urbanisme et du cadre de vie



Cédric CHALON
Maire délégué de La Chapelle de Mardore
Adjoint en charge de de la voirie et des cheminements piétons



Colette DARPIN
Maire déléguée de La Chapelle de Mardore
Adjointe en charge de la santé et du commerce
Vice-présidente du Conseil départemental du Rhône
Conseillère communautaire



Pascal VIGNON
Maire délégué de Marnand
Adjoint en charge de la coordination bois énergie – réseau de chaleur et du suivi des travaux concernant la construction d'une résidence Seniors



Suzanne AUGUET
Maire délégué de Thizy
Adjointe en charge des affaires scolaires



Daniel LARGENT
1^{er} adjoint en charge des finances et de l'administration générale
Conseiller communautaire



Michèle LONGERE
Adjointe en charge des affaires sociales et de la jeunesse
Conseillère communautaire



Alain DUPUY
Adjoint en charge de la vie associative, des sports et des installations sportives



Marion LEPETITGALAND
Adjointe en charge de la culture, du tourisme et du patrimoine



Jacques GIRARD
Adjoint en charge du suivi de la réalisation des travaux d'investissement et d'entretien des bâtiments communaux et des travaux liés à la requalification des centres-bourgs



Jacqueline BERTHIER
Adjointe en charge des ressources humaines



Alain COTTIN
Adjoint en charge de la Police Municipale et de la sécurité



Nathalie LIONS
Adjointe déléguée au maire délégué de Mardore
Conseillère déléguée en charge de la Communication
Conseillère communautaire



Olivier HERRADA
Adjoint délégué au maire délégué de Bourg de Thizy



Marius CHAVANIS
Adjoint délégué au maire délégué de La Chapelle de Mardore



Michel MERCIER
Conseiller municipal
Président de la COR



Patrick AURAY
Conseiller municipal
Vice-président de la COR



Marion ROCHARD
Conseillère municipale
Conseillère communautaire



Patricia BLANC-BUYS
Conseillère municipale



Guillaume BEDIN
Conseiller municipal



Marie-Adeline VALLET
Conseillère municipale



Nicole DEBISE
Conseillère municipale



Elisabeth PLAGNAL
Conseillère municipale



Joëlle GIRARDET
Conseillère municipale



Jérôme TOURNIER
Conseiller municipal
Conseiller communautaire



Anne REYBAUT
Conseillère municipale



Pascale GAUCHON
Conseillère municipale



Mohamed HADJAB
Conseiller municipal



OUVERTURE AU PUBLIC DES MAIRIES

Bourg de Thizy + agence postale

■ Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

La Chapelle de Mardore

■ Jeudi de 13h30 à 17h00

Mardore + agence postale

■ Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00

■ Le samedi de 9h00 à 11h00

Marnand

■ Mardi de 13h30 à 17h00

■ Vendredi de 8h00 à 13h00

Thizy

■ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

■ Samedi de 8h30 à 11h30 pour les rendez-vous passeport et carte d'identité uniquement



RENTRÉE SCOLAIRE

1 300 élèves ont foulé les cours de récré !



+ ZOOM LYCEE

Bravo à nos lycéens qui ont porté haut les couleurs de notre commune avec 99% de réussite au BAC.

Le jour de la rentrée scolaire, Martin Sotton, Maire de Thizy les Bourgs, accompagné de Suzanne Auguet, adjointe aux affaires scolaires, ont visité les huit écoles de la commune, les deux collèges ainsi que le lycée François Mansart.

L'occasion de faire le point sur les effectifs et de souligner l'importance que le nouveau maire accorde à l'éducation sur notre territoire. "Nos élèves dans le public et le privé doivent avoir les mêmes chances de réussir leur scolarité. L'exemple des résultats au brevet des collèges et au baccalauréat au lycée (99% de réussite), nous motivent de continuer nos efforts. Je souhaite une bonne rentrée à nos élèves et aux professeurs".

Dans les écoles maternelles et primaires, ce sont environ 600 élèves qui ont fait leur rentrée ce mois de septembre. 172 élèves sont inscrits au collège La Platière et 182 au collège Sainte-Thérèse – Jeanne d'Arc. Le lycée, qui propose des formations dans la voie générale et la voie professionnelle « métiers du bâtiment », a accueilli 350 élèves. Sur l'ensemble de la commune de Thizy les Bourgs, ce ne sont donc pas moins de 1 300 élèves qui ont de nouveau foulé les cours de récréation dans notre commune.

DES AIRES DE JEUX AU TOP

Courant l'été, la commune a lancé des chantiers de rénovation de ses aires de jeux. Les communes déléguées de Bourg-de-Thizy, La Chapelle de Mardore, Mardore et Thizy ont bénéficiées de l'installation de nouvelles structures. Ce sont 100 000 euros qui ont été investis afin que nos enfants puissent s'amuser, ce projet a vu le jour grâce à une subvention de l'état et de la région.



MARDORE

LA CHAPELLE DE MARDORE



THIZY



BOURG-DE-THIZY

CHANTIERS D'ÉTÉ

Une nouvelle réussite



Un groupe de jeunes a participé à la réalisation de la fresque du local ados.

Cette année, 30 jeunes de 16 ou 17 ans domiciliés sur l'ensemble du territoire de notre commune ont découvert le monde du travail en intervenant dans des missions de renfort pendant 2 semaines auprès de différents services (voierie, écoles, services administratifs), à l'épicerie sociale ou au centre social (centre de loisirs, chantiers collectifs, crèche, halte-garderie). En plus de leur indemnité journalière, la municipalité leur a offert à tous un Pass-clic.

PASS'CLIC

Le Pass'clic est destiné à favoriser l'accès des jeunes à la vie culturelle et associative de notre commune.

Il s'adresse aux jeunes de 8 à 21 ans domiciliés ou scolarisés sur la commune.

La vente du Pass'clic se fait dans les mairies de notre commune.

Prix d'achat

- 10€ pour les jeunes domiciliés dans la commune
- 20€ pour les jeunes seulement scolarisés

Le futur adhérent doit venir avec : une photo d'identité, un justificatif de domicile et/ou de scolarisation.

Avantages du Pass'clic

- Accès gratuit aux bibliothèques
- 10 entrées à tarif réduit au cinéma Agora (3 euros)
- 5 entrées à tarif réduit aux spectacles organisés par la municipalité ou les partenaires
- 1 participation de 15 euros sur l'adhésion à une association sportive ou culturelle locale

"RÉSIDENCE SÉNIORS"

le projet accélère !



La situation des personnes âgées dans la commune doit être appréhendée de manière globale, en lien avec la réorganisation des établissements hospitaliers sur la commune.

Cette réorganisation prévoit notamment une baisse des lits d'Ehpad sur la commune de Thizy les Bourgs, bien que ce nombre soit stable sur l'ensemble du secteur Cours/Thizy les Bourgs/Amplepuis.

Ceci a mené la municipalité à réfléchir à la réalisation d'une résidence seniors, sur le site du Château Merle à Bourg de Thizy.

Le cabinet d'architecte Vergely a été retenu pour cette opération d'envergure dont les coûts sont aujourd'hui estimés à environ 4 millions d'euros pour les travaux.

Plusieurs partenaires financiers ont été trouvés à ce jour et d'autres pourraient se joindre à la commune pour mener à bien ce projet (Etat, Région, COR, Caisse des Dépôts, CARSAT...).

Création de 28 logements

Sur ce site du Château Merle, il est prévu de laisser en l'état la maison de maître, de démolir les deux parties attenantes pour reconstruire autour du château.

28 logements seront créés, ainsi que des espaces de vie communs, des salles de réception pour les familles et un travail sera réalisé sur le parc pour obtenir un ensemble agréable à vivre. Un cheminement facile vers le centre-bourg est également à l'étude.

Les travaux ont démarré en septembre. Ils consistent tout d'abord au désamiantage et à la démolition des bâtiments qui ne seront pas conservés.

Une mise en service en 2019

La consultation des entreprises pour la construction des nouveaux espaces et la réhabilitation du château est en cours cette fin d'année pour des travaux qui se poursuivront dès 2018. L'objectif est de prévoir une mise en service à l'automne 2019.

En cohérence avec l'ambition de la COR de devenir un territoire à énergie positive, le projet intègre une partie environnementale avec la pose de panneaux photovoltaïque et une chaufferie bois mutualisée avec d'autres bâtiments communaux proches.



+ ZOOM REPAS A DOMICILE

La commune nouvelle a mis en place sur les cinq communes le portage des repas à domicile. Ce service pour le maintien des personnes à domicile est en constante progression depuis sa création, de janvier à septembre ce sont 9823 qui ont été livrés.

Pour tous renseignements 04 74 64 65 90



Près de 150 personnes ont participé à l'après-midi associative organisée par la Mairie

CENTRES-BOURGS

les travaux ont commencé !

La commune de Thizy les Bourgs travaille depuis plusieurs mois un grand projet de rénovation de ses centres-bourgs. Parmi les projets figurent notamment la requalification de place Aristide Briand à Bourg de Thizy, et de la place Maurice Ravel à Thizy.



Place Aristide Briand

Pour la place Aristide Briand et la rue Pasteur à Bourg de Thizy, les travaux consistent en la réfection des trottoirs et de la chaussée. Il s'agit également de renforcer les commerces de la place et en faciliter l'accès. La mise aux normes des trottoirs, notamment rue Pasteur, rendent ces travaux nécessaires. L'espace public sera repensé pour devenir plus agréable et pour un meilleur partage entre les piétons et les voitures. Les revêtements de la chaussée et des trottoirs seront totalement réhabilités. Un parking sera réalisé rue Pasteur pouvant accueillir 16 places à proximité immédiate des commerces.



Renforcer les commerces de la place et en faciliter l'accès



Partager l'espace et travailler sur le stationnement

Place Maurice Ravel

Les travaux place Maurice Ravel, rue Rouget de l'Isle et à proximité du monument aux morts de Thizy ont débuté première quinzaine d'octobre.

La place et le carrefour du monument aux morts seront entièrement réhabilités, ainsi que l'ensemble des places de stationnement rue Rouget de l'Isle. Là encore, l'objectif est de mieux partager l'espace entre les différents utilisateurs de la place et des parkings. L'offre de stationnement ne sera pas modifiée et une régulation du stationnement pourra être envisagée place Maurice Ravel afin de faciliter l'accès aux commerces. Sur l'ensemble de cet espace, les revêtements seront également entièrement transformés et un cheminement piéton sera aménagé.

Après Mardore, La chapelle de Mardore, Marnand ouvre au public sa nouvelle salle.



RÉNOVATION DES LOGEMENTS PRIVÉS

Demandez de l'aide !

La commune a signé le 3 février 2017, une convention avec l'Etat (ANAH), la Caisse des Dépôts et la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, convention de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire.

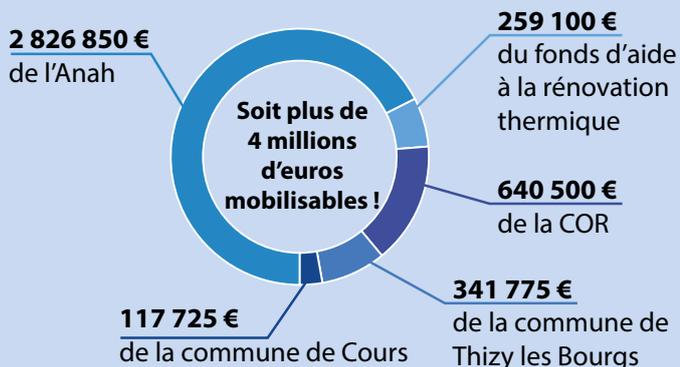
La signature de cette convention a été la concrétisation d'une année d'étude et de diagnostic, et est directement lié à la candidature de la commune de Thizy les Bourgs à l'appel à projet national sur les centres-bourgs.

Concrètement, cette convention engage la commune de Thizy les Bourgs (la commune de Cours est également concernée par le dispositif), la COR, l'Etat et l'Anah (*Les aides de l'Anah sont attribuées sous conditions de ressources*) sur des objectifs quantitatifs de rénovation de l'habitat privé et sur les financements à y consacrer. Ainsi, sur les 6 ans de l'opération (2016-2022), 196 logements devront être rénovés sur Thizy les Bourgs (142 logements) et Cours (54 logements), dont 121 propriétaires occupants et 75 propriétaires bailleurs.

Deux périmètres sont distingués à Thizy les Bourgs :

- un périmètre de revitalisation : centre-bourg
- un périmètre de développement : pour le reste de la commune

Les budgets mobilisés sont les suivants



EXEMPLE D'AIDES

Propriétaire occupant le centre-bourg périmètre de revitalisation

- Rénovation énergétique d'un logement
- Isolation des combles et des murs
- Installation d'une chaudière

Coût des travaux : 56 000 €

Aide ANAH : 26 000 €

Aide COR : 7 350 €

Aide commune : 7 350 €

Soit un total d'aides de 40 700 €

Propriétaire bailleur hors périmètre de revitalisation

- Rénovation de deux logements
- Isolation, ventilation
- Pompe à chaleur

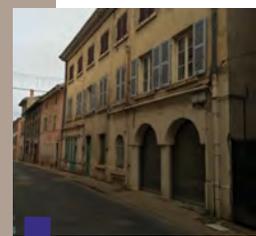
Coût des travaux : 373 000 euros

Aide ANAH : 61 600 €

Aide COR : 5 000 €

Aide commune : 2 500 €

Soit un total d'aides de 68 500 €



CONTACT COR

04 74 05 51 13

renohabitat@c-or.fr

www.ouestrhodanien.fr



CONSTRUIRE UNE MAISON TÉMOIN

pour conforter la filière bois locale

La commune est lauréate de l'appel à projet du Groupement d'Intérêt Public Massif Central, dans le cadre duquel elle prévoit de mettre en oeuvre un programme "Démonstrateur".

Ce programme vise la création d'une dynamique d'attractivité du territoire et la mobilisation des acteurs de la filière bois locale. La construction, par la commune, d'une maison témoin à ossature bois et à haute performance énergétique est prévue sur le site de projet des Pierres plantées.



Lotissement Les Pierres plantées : des lots à 1€/m²

L'objectif est de relancer un lotissement viabilisé en 2008 qui comprend 19 lots viabilisés et 21 à viabiliser. Les terrains seront vendus 1€/m² sous certaines conditions (travailler à Thizy les Bourgs et vouloir y résider).

Le montage du projet comprend une forte dimension collaborative entre intervenants sur la technologie du bâti afin de répondre aux enjeux énergétiques, climatiques et environnementaux que s'est fixé la commune et l'intercommunalité (programme TEPOS, TEP-CV).

La reconduction de la méthode est envisagée sur les autres territoires du Massif Central dans l'objectif de conforter les entreprises dans leur stratégie de développement.

GROUPE MAJORITAIRE

"Thizy les Bourgs pour tous !"

Une page se tourne avec la démission de Michel MERCIER, qui reste conseiller municipal et Président de la COR, après des années passées à promouvoir et défendre notre territoire dans les fonctions qu'il a occupées et jusqu'au plus haut sommet de l'Etat. Bien au-delà des polémiques, nul ne peut lui reprocher d'avoir défendu nos communes.

Comme l'a indiqué notre jeune maire lors de son élection le 4 août dernier, "Difficile de dire le nombre de familles qu'il a reçues et aidées. Difficile de dire combien d'entreprises ont bénéficié de son soutien pour investir et se développer. Difficile de dire si notre lycée aurait vu le jour et s'il aurait pu se maintenir sans ses efforts acharnés. Difficile de dire combien son soutien a été utile aux communes du secteur pour leurs projets. Ce que l'on peut dire, c'est que notre commune ne possède pas les équipements d'une commune de 6 500 habitants, mais plutôt ceux d'une commune de 12 000 habitants. On ne s'en rend pas toujours compte quand on est à l'intérieur et que l'on vit les choses au quotidien.

Un chiffre intéressant pour la commune de Thizy les Bourgs : depuis le début de ce mandat, c'est-à-dire depuis 3 ans, Michel MERCIER a, par son travail, apporté près de 8 millions d'euros de subventions pour nos opérations d'investissement".

Notre territoire possède des salles de sport, d'animation, des écoles, deux collèges, un lycée, un établissement de santé sur deux sites, une médiathèque, une bibliothèque, des entreprises en plein essor que nombreux nous envient. Visionnaire, il a su prendre les bonnes résolutions pour éviter que nos communes ne pâtissent des baisses des dotations de l'Etat, en mutualisant nos services.

Avec ses différentes équipes municipales, il a amené la culture à nos portes avec des concerts, du théâtre, c'est-à-dire, aidé nos associations par nos subventions mais aussi motiver les entreprises à venir s'installer et prospérer sur notre territoire, tout en protégeant l'agriculture en écoutant les problèmes de nos agriculteurs.

Les élus du groupe majoritaire lui expriment leur reconnaissance et lui adresse un grand MERCI !



Cette page se tourne mais le livre ne se referme pas. Notre nouveau Maire, Martin SOTTON, continuera à défendre notre territoire, avec l'envie et la motivation qui est la sienne. Il saura mettre sa propre touche, à l'écoute de tous les habitants et connaissant très bien notre commune. Il saura cerner les souhaits de chacun afin d'y répondre au mieux. La tâche n'est pas facile mais notre commune a bien des projets, la revitalisation des centres bourgs, la résidence seniors, la sauvegarde de nos archives, les aires de jeux pour nos enfants, des salles de sport toujours plus compétitives et bien d'autres projets que vous découvrirez tout au long de ce mandat.

Les Maires délégués, les Adjointes et l'ensemble des conseillers municipaux du groupe majoritaire sont entièrement mobilisés derrière Martin SOTTON, qui, par son écoute et son attachement aux autres, a toute leur confiance pour mener à bien notre feuille de route pour la fin du mandat.

Mais rien ne sera possible sans votre concours. L'ensemble de l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et une année à venir qui réalise vos souhaits.

GROUPE MINORITAIRE

Ensemble réussissons Thizy les Bourgs

A partir d'un certain chiffre tout le monde écoute.

Lorsque l'on parle ces derniers temps de Thizy les Bourgs, dans la presse nationale, ce n'est pas pour encenser la rénovation du centre bourg.

Nous aimerions tous, ici, que les travaux s'achèvent et que Thizy les Bourgs redevienne une belle commune. Malgré un contexte général défavorable, nous souhaitons que les subventions prévues demeurent au niveau de ce qui était prévu. Il semblerait, selon une source lyonnaise (les potins d'Angèle) que le département se fasse tirer l'oreille pour maintenir son niveau d'engagement. Il s'agirait d'une coupe sombre de 300 000 euros. Et comme disait Jean Gabin dans le Pacha, "A partir d'un certain chiffre tout le monde écoute". Si cette information s'avérait juste, nous craindrions pour la suite des projets.

La séquence de l'affaire Mercier a fait couler beaucoup d'encre. Elle n'est pas close et il n'appartient pas à l'opposition municipale de prendre part à des débats sur une affaire de justice. Nombreux sont ceux qui parmi vous nous ont confié leur gêne. Non pas seulement sur le fond, mais sur le traitement du dossier. Une incompréhension s'est aussi exprimée devant nous. Il ne s'agissait pas tant de savoir si les faits étaient réels mais plutôt de comprendre pourquoi ils devenaient répréhensibles alors que les pratiques semblaient communes à une époque. Communes mais peu défendables.

Une page se tourne et c'est tout ce qui nous intéresse. L'avenir du

territoire se joue donc maintenant et autrement. Nous sommes entrés dans l'ère de l'après-Mercier. Il reste encore le président de la COR et simple conseiller municipal. Martin Sotton, adoubé ce 4 août, comme successeur coopté, ne veut surtout pas s'éloigner de la ligne de son mentor. Mais il lui faudra trouver une autre voie. Michel Mercier avait affirmé son soutien à Emmanuel Macron. Cette ligne est aujourd'hui indéfendable.

Même à Thizy, le personnel des hôpitaux a fait grève en octobre contre cette politique de sape des services publics. La fin des contrats aidés met en péril le fonctionnement déjà acrobatique des structures hospitalières. On peut discuter à perte de vue sur le bien fondé de ces emplois précaires mais les supprimer purement et simplement est inconscient.

Par ailleurs, la question de la mobilité est traitée avec légèreté. L'idée d'organiser au niveau de la COR le covoiturage est bonne, mais on ne peut s'en tenir là. Le maillage des transports collectifs est trop lâche. Bref, si on n'a pas de voiture ici, on ne peut pas avoir de vie sociale. Nous mettons en avant dans notre programme la nécessité de navettes, l'urgence est toujours plus vive.

On espère que le projet de résidence senior sera suivi d'autres initiatives en direction de tous. La piscine est devenue le serpent de mer de ce mandat. On aimerait que le nouveau et jeune maire s'adresse à toutes les générations.

Quant à nous, nous vous souhaitons un passage agréable vers l'année nouvelle, de joyeuses fêtes et une année 2018 sereine.

Anne Reymbaut, Jérôme Tournier,
Pascale Gauchon, Mohamed Gauchon

PACS - Pactes Civils de Solidarité

Maintenant en mairie

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie à partir du 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

Un décret publié au Journal officiel du 10 mai 2017 précise les modalités de transfert aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité.

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune) ;
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

MUTUELLE COMMUNALE

1^{er} résultat positif

La municipalité a souhaité mettre en place une mutuelle communale afin de proposer aux habitants et aux salariés de la commune un contrat de groupe à prix négociés. Depuis son entrée en vigueur, le 1^{er} janvier le bilan est positif :

- **anciens adhérents** : 104 personnes ont changé de contrat (80% ont bénéficié d'une baisse de cotisation, les autres ont opté pour une autre formule)
- **nouveaux adhérents** : 59 personnes ont rejoint ADREA et opté pour l'une des 6 formules proposées avec ou sans renfort

NOUVELLE COMMUNICATION

Nous avons la volonté de mener une communication toujours plus proche de l'actualité municipale et des projets. C'est pourquoi nous publierons désormais un journal de 8 pages chaque trimestre. Dans le cadre de la fête des associations prévue en juillet, un document spécifique leur sera consacré.

N'oubliez pas le site de la commune, les panneaux lumineux, la page Facebook.

www.thizylesbourgs.fr

 @jeunesdetlb
@tlb69240

 tlb69240

ÉTAT CIVIL

Août / Septembre / octobre - 2017

■ Naissances

Mathis GUYONNET - 30/08/2017 - Mardore
Wyatt BRICOUT HAUWEL - 10/09/2017 - Thizy
Maélyne LARUT - 12/09/2017 - Marnand
Antoine DUBOST - 16/09/2017 - Thizy
Nessa BELUZE - 20/09/2017 - Bourg de Thizy
Diego CONTANT - 11/10/2017 - Thizy
Eléna VEZIAN - 17/10/2017 - Thizy
Cassidy RIO - 18/10/2017 - Thizy

■ Mariages

Olivier GUILLERMAIN et Justine VISCOVO - 16/09/2017 - Bourg de Thizy
Eric SANCHEZ et Amandine ORUNTO - 16/09/2017 - Bourg de Thizy
Abdenasser HADJAB et Wahiba BOUTERA - 23/09/2017 Thizy

■ Décès

Gilberte CASSELEUX veuve LEHNERT - 02/08/2017 - Bourg de Thizy
Lina CHARNAY veuve LABROSSE - 06/08/2017 - Thizy
Irène ANTONIOTTI veuve MALEGUE - 08/08/2017 - Bourg de Thizy
Marie GIRIN veuve RAFFIN - 10/08/2017 - Thizy
Jean BEROUJON - 16/08/2017 - Marnand
Emile LAFFAY - 28/08/2017 - Thizy
Michel INGELS - 30/08/2017 - La Chapelle de Mardore
Raymond ALBERT - 30/08/2017 - Thizy
Rolande GUYENNET veuve CHARVENET - 10/09/2017 - Thizy
Paul CHAGNY - 15/09/2017 - Thizy
Marguerite BOULANT veuve DECHAVANNE - 29/09/2017 - Thizy
Nicolle BUFFIN veuve LACROIX - 01/10/2017 - Thizy
Aimée ESSON veuve GINET - 01/10/2017 - Thizy
Thérèse BRUNET veuve VERRIERE - 16/10/2017 - Thizy
Isabel ANDRADES veuve RICHARTE - 28/10/2017 - Thizy

■ Transcription de décès

André PLASSE - 11/08/2017 - Mardore
Claudette FENEZ - 27/08/2017 - Bourg de Thizy
David MILLET - 28/08/2017 - Mardore
Marinette BEAUJEU veuve COUTURIER - 14/09/2017 - Bourg de Thizy
Hélène CHATAL veuve GLATARD - 20/09/2017 - Bourg de Thizy
Jean SUCHEL - 27/09/2017 - Mardore

